

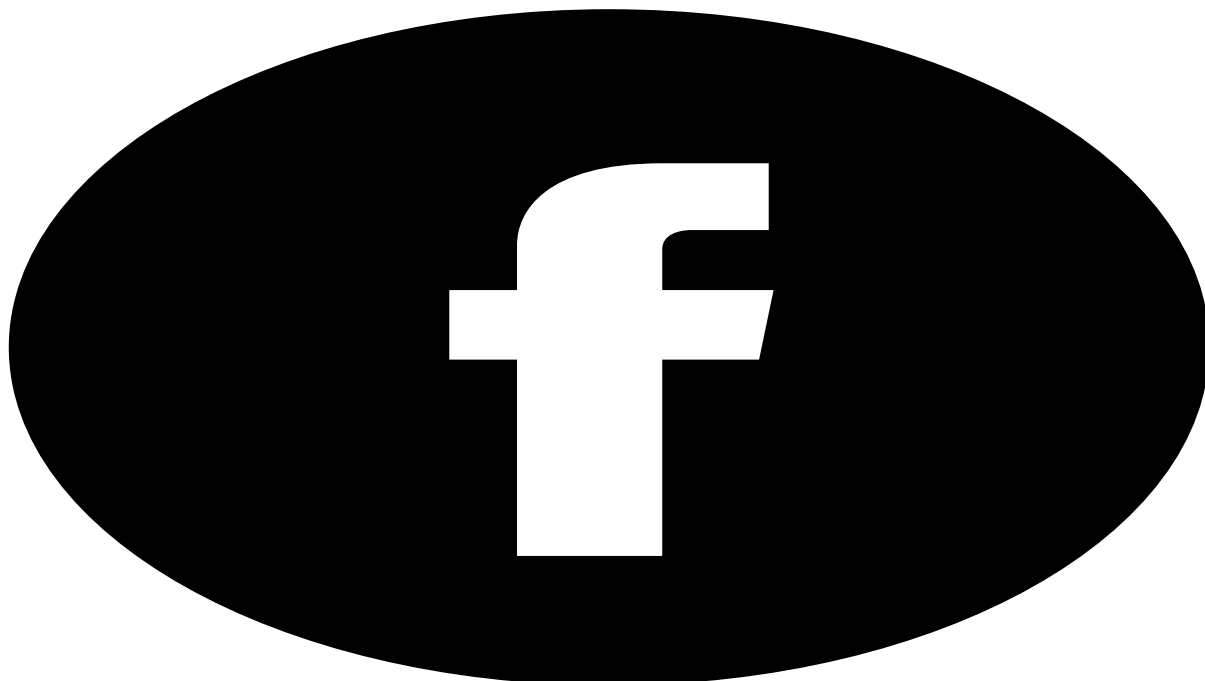
Une association au service du covoiturage

Covoiturage plus est une association à but non lucratif, créée en 2002, qui travaille auprès des communautés de communes et des entreprises d'Ille-et-Vilaine, pour promouvoir et développer l'utilisation du covoiturage domicile-travail sur le territoire. Composée d'un conseil d'administration de bénévoles convaincus, de quatre salariés et d'une volontaire en service civique, elle a développé, avec l'aide de Rennes Métropole, du Conseil Régional et plus récemment du Conseil Général d'Ille-et-Vilaine, un réseau sur l'ensemble du territoire pour mettre en lien les habitants du territoire et démontrer l'intérêt de développer ce type de mobilité.

Bien implantée sur le territoire, l'association a la particularité de travailler à la fois auprès des acteurs publics (17 communautés de communes sur les 24 que compte le département d'Ille-et-Vilaine) et des acteurs privés (56 entreprises ont adhéré au projet) pour proposer une action de mise en relation cohérente. Le tout dans un contexte où plus de 200 000 bretons habitants des espaces périurbains se rendent dans un pôle urbain pour travailler (INSEE, Octant Analyse n°12) et où près de 8 actifs bretons sur 10 privilégient la voiture pour se rendre au travail (INSEE, Octant Analyse n°12). L'enjeu est bien là, *« convaincre les communautés de communes de l'intérêt d'investir dans ce type de mobilité, de proposer une stratégie en complémentarité des autres moyens de transports existant sur le territoire. C'est un véritable projet de territoire que nous défendons, »* explique Albane.

L'association consacre aussi une grande partie de son action à la sensibilisation auprès des entreprises et développe une offre de service : éhop, *« gratuit pour les utilisateurs, il s'inscrit dans les valeurs de l'économie sociale et solidaire.*

Il y a 11 578 inscrits sur le site, nous souhaitons faire une base de données unique. », informe la directrice. Celle-ci permet de mettre en lien, entre autre, des personnes qui ne travaillent pas forcément dans les mêmes entreprises mais au même endroit, ou qui habitent la même commune. Pour cela, l'association développe des « *speed meeting* », rencontres entre les salariés d'une même zone d'activités, comme à Janzé, jeudi dernier.



Speed Meeting du covoiturage. Action de sensibilisation auprès des employés des entreprises de la zone d'activité Bois-de-Teillay à Janzé (35) © covoiturage +

« Notre rôle est de faciliter la mise en relation et de démontrer l'intérêt de faire du covoiturage. Une fois les personnes mises en contact, nous n'intervenons plus, les utilisateurs s'arrangent entre eux. C'est aussi leur laisser une plus grande liberté, » insiste-elle. *« Dans un premier temps, les gens viennent au covoiturage pour des préoccupations économiques, ensuite, pour le lien social et pour finir parce que c'est plus écologique. Dans un deuxième temps, lorsque le lien est créé, ce sont les liens sociaux qui priment et l'aspect économique beaucoup moins, »* commente Albane.

Un projet d'insertion sociale

Répondre aux besoins des personnes en recherche d'emploi, c'est aussi la volonté de covoiturage plus qui retravaille son projet d'insertion. En effet, *« les chiffres montrent qu'il y a de plus en plus de demandeurs d'emploi qui sont sans véhicule ou qui n'ont pas le permis. Ces personnes veulent pouvoir se rendre à un entretien, elles peuvent aussi travailler de manière ponctuelle. Nous devons être capable de leur proposer une solution, »* nous explique Lénaïg en charge de cette partie du projet.

Pour cela, l'association actualise sa base de donnée des utilisateurs, et souhaite démarcher les entreprises qui ont du mal à recruter, Pôle emploi ou encore les structures d'insertion. *« Mettre à disposition un véritable outil sur lequel les personnes peuvent s'appuyer et proposer une réponse de principe avec tel ou tel covoitureur, c'est aussi une manière d'être réactif devant le marché de l'emploi. »* conclut Albane.

Plus d'info

<http://www.ehop-covoiturage.fr/index.php/>